

# Annexe à l'arrêté préfectoral n°12-DDTM/SERN/SIDPC 426 Plan de Prévention des Risques naturels Littoraux du Pays Talmondais

Vu pour être annexé à mon arrêté en date de ce jour.  
La Roche-sur-Yon, le 6 juillet 2012

Le Préfet de la Vendée  
*B. Schmelzt*  
Bernard SCHMELTZ



Source : INSEE RGP 99, GéoFLA © IGN



PRÉFET  
DE LA VENDÉE



Direction départementale des Territoires  
et de la Mer de la Vendée